

LETTRE DE DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DE LA TAXE D'HABITATION

v QUAND UTILISER CETTE LETTRE DE DEMANDE DE REMISE DE L'IMPOT ?

Vous éprouvez actuellement des difficultés financières et cela ne vous permet pas de payer à temps le montant de votre taxe d'habitation. Cela n'est pas votre habitude, mais des circonstances personnelles, ou financières récentes font que vous ne pourrez pas honorer votre dette sur le trésor. Votre situation a brusquement et durablement changé. Vous souhaitez donc demander à l'administration fiscale une remise gracieuse du montant de votre impôt.

v CE QUE DIT LA LOI sur les demandes de remise gracieuse de la taxe d'habitation

L'article L. 247 du Livre des procédures fiscales précise que l'administration peut accorder sur demande du contribuable, des remises totales ou partielles lorsque celui-ci est dans l'impossibilité de payer.

Le contribuable qui éprouve des difficultés pour acquitter son impôt du fait d'une situation personnelle durable, peut demander à l'administration fiscale, de bénéficier d'une remise gracieuse de son impôt. Cependant, l'octroi de cette remise relève du pouvoir discrétionnaire du comptable du trésor public.

Ce dernier va évaluer la source des difficultés du contribuable. Il sera particulièrement attentif aux chômeurs qui pourront bénéficier des délais les plus larges concernant le paiement de leur impôt sur le revenu ainsi que de leurs impôts directs locaux.

Il s'attache aussi à la situation personnelle du contribuable. En effet, si sa situation financière est devenue difficile suite à un décès, à un divorce ou à des problèmes de santé, il en sera tenu compte. Tous ces aspects seront pris en compte par le comptable du trésor public afin d'évaluer la situation du contribuable et d'accorder ou non une remise gracieuse, et afin de déterminer si cette dernière sera totale ou partielle.

v NOS CONSEILS POUR VOTRE LETTRE

Il est conseillé d'envoyer cette lettre en recommandé avec accusé de réception. De plus, nous vous conseillons de joindre à votre courrier toutes photocopies des pièces pouvant justifier des difficultés que vous rencontrez. Il s'agit par exemple de la photocopie d'un certificat médical, de votre prise en charge par le Pôle emploi, d'un certificat de décès.

N'oubliez pas que tous les documents joints doivent être des photocopies afin que vous puissiez conserver l'original et le produire en cas de besoin.

Joignez aussi l'avis d'imposition à la taxe d'habitation concerné par votre demande de remise gracieuse.

Conservez précieusement une copie de la lettre envoyée (lettre + pièces jointes) ainsi que l'accusé de réception.

>>>> **Lettre page suivante**

Civilité Nom Prénom

Adresse

Code postal/ ville

N°Tél

Centre des Impôts de _____ (nom de votre centre des impôts)

Adresse destinataire

Code postal / ville

Date

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : demande de remise gracieuse de taxe d'habitation de l'année _____ **(Complétez l'année au cours de laquelle vous éprouvez des difficultés à payer votre impôt)**

Votre numéro fiscal :

Monsieur le Trésorier,

Depuis le _____ **(indiquez la date du début de vos difficultés, soit simplement le mois ou la date précise)**, je connais d'importantes difficultés financières liées à _____ **(indiquez les raisons de vos difficultés, s'il s'agit d'un décès, de difficultés de santé, licenciement, divorce...)**.

Dès lors, je me vois dans l'impossibilité de payer la somme indiquée sur l'avis d'imposition à la taxe d'habitation au titre de l'année _____ **(Indiquez l'année concernée par votre demande mentionnée sur l'avis d'imposition)**.

Conformément à l'article L. 247 du Livre des procédures fiscales, l'administration peut accorder, sur la demande du contribuable, une remise totale ou partielle de la taxe d'habitation, lorsque ledit contribuable est dans l'impossibilité de payer par suite de gêne ou d'indigence.

Je sollicite donc de votre part une remise gracieuse du montant de mon imposition car je suis dans l'impossibilité absolue d'acquitter ma dette sur le trésor aux vues des mes faibles revenus.

Je vous serais reconnaissant(e) de prendre en considération le caractère exceptionnel de ma demande, et la sincérité de mes propos.

Je vous en remercie par avance et vous prie de bien vouloir me tenir informé(e) du suivi de mon dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Trésorier, l'expression de ma considération distinguée.

Signature

Pièces jointes : Copie des pièces justificatives pouvant attester du changement de situation ayant entraîné vos difficultés financières + copie de l'avis d'imposition à la taxe d'habitation de l'année concernée.